

FLASH SOLINOIS

LE MOT DES MAIRES

Chères Solinoises, Chers Solinois,

Nous venons de vivre huit semaines qui resteront marquées dans nos esprits. La solidarité, l'entraide, le respect des règles ont permis de surmonter cette période.

De nombreuses actions ont été mises en place : le recensement des personnes fragiles, le contact téléphonique avec les personnes isolées, la distribution de l'aide alimentaire, l'accueil des enfants du personnel soignant, un accompagnement des plus démunis, la mise en place d'un atelier de couture avec des bénévoles pour fabriquer des masques, la création d'une page Facebook et la mise à jour régulière du site internet de la commune.

Sainte-Soulle a répondu présent, nous remercions : les commerçants qui ont su s'adapter aux besoins ; l'ensemble des agents communaux pour leur sens du Service Public, les élus municipaux qui se sont mobilisés quotidiennement pour vous accompagner dans ce moment.

Depuis une semaine, le déconfinement est amorcé. Nous retrouvons progressivement la liberté, mais nous avons également des obligations supplémentaires. La réussite de ce déconfinement passera par le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

L'un des premiers effets visibles du déconfinement est la rentrée scolaire, en mode réduit, en mettant en œuvre des règles sanitaires strictes. La restauration scolaire et l'accueil périscolaire (par le Centre Social Villages d'Aunis) sont assurés dans des conditions sanitaires identiques. Nos écoles se sont réveillées et quel plaisir quotidien de croiser à nouveau, des enfants, des parents, des grands-parents aux portes de nos écoles. En parallèle, les services municipaux vous accueillent à nouveau aux horaires habituels d'ouverture.

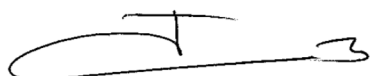
L'installation du nouveau Conseil Municipal issu de l'élection du 15 mars aura lieu samedi 23 mai 2020. Monsieur Bertrand AYRAL, tête de liste succédera à Monsieur Christian GRIMPRET. Nous venons de passer deux mois à travailler ensemble, échanger, construire les réponses à apporter et à préparer l'avenir.

Des bonnes nouvelles, il y en a et il y en aura. D'ores et déjà, notre travail a permis l'ouverture de deux classes supplémentaires à la rentrée scolaire de septembre 2020, afin de diminuer les effectifs dans nos écoles.

Soyez certains, nous sommes toujours présents à vos côtés.

Prenez soin de vous.

Christian GRIMPRET



B. AYRAL



DISTRIBUTION DES MASQUES

À l'initiative de bénévoles et de la Municipalité, un atelier de couture a été mis en place à la Maison des Associations. En complément, des couturières bénévoles travaillaient à leur domicile. Toutes ces actions ont permis de fabriquer au total 1 550 masques.

Ces masques ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans, aux résidents et personnels de la résidence seniors « Les Essentielles », aux demandes urgentes, aux assistantes maternelles, aux agents de la commune, aux usagers des transports en commun et à nos collégiens. Une dotation de masques a également été confiée aux médecins et infirmiers pour qu'ils les distribuent aux plus vulnérables.

Un grand merci aux 40 personnes qui se sont mobilisées !

Nous venons de recevoir la dotation du Département, qui nous permet de vous distribuer **1 masque par habitant**. Cette distribution aura lieu à la **Maison des Associations de 15h à 19h** selon les modalités suivantes :

- le **lundi 18 mai** pour les noms de famille de **A à G**
- le **mardi 19 mai** pour les noms de famille de **H à O**
- le **mercredi 20 mai** pour les noms de famille de **P à Z**



Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et de respecter au tant que possible les créneaux.

Les salles communales restent fermées jusqu'au 2 juin 2020 pour les activités associatives.

ENFANCE / JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021 : INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions scolaires ont eu lieu malgré le confinement.
Suite à la reprise des écoles, nous allons pouvoir organiser la réunion d'affectation des élèves.
Vous recevrez ensuite le document signé du Maire ainsi que les coordonnées de la Directrice de l'école attribuée, afin de prendre rendez-vous avec elle pour finaliser l'inscription de votre enfant.

LOCAL JEUNES

À ce jour, le Local Jeunes n'a pas repris ses activités. Nous attendons les décisions qui seront prises fin mai.
Vous pouvez toujours nous contacter directement au **Service Animation en Mairie** au **05.46.37.96.77**, au **06.61.64.65.38**, au **07.64.35.46.71** ou par le biais du Facebook du Local Jeunes et du compte Instagram.

Le camp de cet été à **Meschers sur Gironde (17) est maintenu**. Dès la réouverture du Local, nous pourrions ainsi continuer sa préparation ainsi que celle du programme d'été avec vous tous.
Nous avons hâte de vous retrouver !



PASS' VAC

Comme chaque année, la commune finance le dispositif « Pass' Vac », qui permet, pendant les vacances d'été, d'avoir accès à de nombreuses activités à prix réduits. **Ce dispositif est réservé aux jeunes de 12 à 17 ans qui habitent La Rochelle ou une des communes de l'Agglomération rochelaise adhérente.** Les jeunes adhérents du dispositif ont la possibilité de composer leur propre programme d'activités qu'ils les aient pratiquées ou qu'ils souhaitent les découvrir.

Particularité pour cette année : suite à la pandémie, le dispositif sera adapté (choix des activités et effectifs par groupe...) en fonction du respect des gestes barrières, des règles d'hygiène, mais aussi selon les autorisations ministérielles et préfectorales.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous adresser au :
Centre Départemental Information Jeunesse au **05 46 41 16 36**

24, rue St Jean du Pérot à La Rochelle

<http://passvac.pourlesjeunes.com/> - <https://www.facebook.com/passvacLR/>



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS PARENTS-ENFANTS (RAMPE)



Fermeture des ateliers du RAMPE – **Reprise des ateliers en septembre 2020**

Informations par téléphone et par mail pour la recherche d'un mode d'accueil (assistants maternels, garde à domicile, crèche) et relative au contrat de travail : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. RDV téléphonique possible en-dehors de ces horaires. Contact : **07.76.08.26.38**

rampedompierrestesoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL VILLAGES D'AUNIS

Les vacances d'été

Le protocole d'accueil sera maintenu. Les effectifs seront limités et le portail « Famille » pour les inscriptions fermé. Les inscriptions se feront donc par mail ou téléphone auprès du secrétariat.

Attention : à partir du 1er juin 2020, le dossier de chaque enfant est à remettre à jour (fiche sanitaire, attestation, vaccination...) avant sa présence effective.

Contact : **05.46.35.38.97** ou familles.villagesdaunis@orange.fr

Les Ateliers Adultes

Afin de protéger les adhérents, les ateliers restent fermés jusqu'à nouvel ordre. La crise du Covid-19 a eu un impact important sur les finances de votre association. Nous serions donc reconnaissants à ceux qui le souhaitent ou qui le peuvent de renoncer au remboursement des séances des ateliers (gym santé, prévention des chutes, yoga, zumba, mémoire-généalogie) afin de soutenir l'association. Toutefois, dans le cas contraire, le remboursement du 1/3 de votre tarification annuelle sera effectué.

Zone de Gratuité

Par solidarité, la Zone de Gratuité rouvre ses portes le mercredi 20 mai de 9h à 12h. Nous remercions les bénévoles qui s'investissent dans cette aventure ! Afin de respecter les règles de sécurité, le port du masque est obligatoire et les enfants ne sont pas acceptés. Vous pouvez venir déposer ou prendre des affaires pour les enfants de 0 à 16 ans à la Maison des Habitants, 5 espace Michel Crépeau à Dompierre sur Mer aux horaires d'ouverture de la Zone de Gratuité.